

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (1979)  
**Heft:** 483

## **Titelseiten**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 12.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**J.A. 1000 Lausanne 1**

Hebdomadaire romand  
N° 483 11 janvier 1979  
Seizième année

Rédacteur responsable:  
Laurent Bonnard

Le numéro : 1 franc  
Abonnement  
pour une année : 48 francs.

Administration, rédaction :  
1002 Lausanne, case 2612  
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1  
Tél. 021 / 22 69 10  
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro :  
Rudolf Berner  
Claude Bossy  
Jean-Daniel Delley  
Jean-Pierre Ghelfi

483

## Des étrangers dans la maison

*Lors des débats précédant le vote sur l'initiative pour la participation des travailleurs dans les entreprises, dans ces mêmes colonnes, et longuement, nous avons développé des thèses de gauche sur la question et en particulier sur celle, controversée, de la participation des syndicats eux-mêmes et de leurs représentants aux décisions des entreprises.*

*Le patronat, lui, faisait flèche de tout bois contre le texte soumis à consultation populaire. Vous souvenez-vous ? DP 267 : "Les milieux patronaux n'ont pas manqué de signifier leur refus d'ouvrir les portes des conseils d'administration à des "étrangers aux entreprises", c'est-à-dire à des syndicalistes professionnels venant de l'extérieur". Ou encore, DP 315, toujours les mêmes anathèmes patronaux : "Le mandat d'administrateur implique de celui qui l'exerce qu'il place l'intérêt de l'entreprise avant celui des groupes dont il relève... D'éventuels représentants des travailleurs ou des délégués syndicaux auraient, quelle que soit la pureté de leur intention, beaucoup de peine à se plier à une telle exigence."*

*Aujourd'hui, le thème de la participation revient à l'ordre du jour (initiative, projets divers). Les milieux patronaux fourbissent à nouveau leurs armes ; mais entre temps, le débat s'est enrichi de prises de position, émanant des mêmes milieux et qui méritent un rappel discret ; trois d'entre elles :*

*"Dans l'industrie helvétique, il est courant de voir un ou plusieurs banquiers, généralement mandatés par de grandes banques, siéger au sein des conseils d'administration."*

*"... Le banquier fera toujours passer l'intérêt de sa banque avant celui de l'entreprise dans*

*le conseil de laquelle il siège sous forme de quelques apparitions annuelles."*

*"Force est de constater que la pratique a trop tendance à rendre passif le rôle des administrateurs, de certains d'entre eux tout au moins. Parmi ces derniers ceux qui cumulent les mandats sont les premiers visés. Et les banquiers, pour des raisons évidentes, ne peuvent souvent faire autrement que d'occuper, sans y exercer un rôle déterminant, un fauteuil dans les conseils d'administration. Matériellement, il ne leur est guère possible d'être toujours présents, de préparer un conseil, de penser à une décision à prendre, de donner un conseil qui soit le fruit d'une réflexion."*

*Y aurait-il donc déjà des "étrangers aux entreprises" dans les conseils d'administration ?*

*Précisons que ces dernières citations sont tirées de "La banque face aux concentrations industrielles et commerciales", recueil publié à la suite du 1er Congrès de l'Association des gradués de l'Ecole des HEC de Lausanne des 14 et 15 avril 1978, et que les deux premières reflètent l'opinion de M. Jean Sunier, ancien directeur général de Sibra Holding SA à Fribourg (était-ce aussi l'avis des banquiers-administrateurs participant au même congrès ?)*

*Sur cette lancée, les congressistes ont dû avaler des conclusions dont on peut se demander si elles ne seraient pas applicables à la participation, moyennant quelques retouches !*

*Une parmi d'autres, version originale : "La présence de banquiers au sein de conseils d'administration n'est pas toujours satisfaisante dans sa forme actuelle. Il serait nécessaire de faire appel à des gens plus disponibles qui pourraient être de véritables conseillers financiers." La même, mais retouchée : "La présence de syndicalistes au sein de conseils d'administration n'est pas encore satisfaisante dans sa conception actuelle. Il serait nécessaire de faire appel à des gens qui puissent être de véritables conseillers pour les questions de personnel."*